

UN DIPLOME
UNE QUALIFICATION
UN METIER



Certificat
d'Aptitude
Professionnelle :
Vendeur
Magasinier en
Pièces de
Rechange et
Equipements
Automobiles



Plan d'accès :



-Transports scolaires assurés :
Train (gare à 400m)
Bus scolaire

-Horaires des cours :
Matin : 8h –12h00
Après-midi : 13h30 –17h30

-Restauration scolaire
-Internat



web



Lycée des métiers de
l'automobile et de l'industrie
Jean-Baptiste Clément
Sites de Sedan et Vivier-au-Court

11, rue Jean Jaurès 08200 Sedan
03.24.27.41.16



ce.0080047h@ac-reims.fr
www.jbclement.fr

CAP Vendeur
Magasinier en
Pièces de Rechange et
Equipements
Automobiles



lycée professionnel
lycée des métiers
Jean-Baptiste Clément

académie
Reims
éducation
nationale

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES :

Le titulaire du CAP Vendeur Magasinier en Pièces de Rechange et Équipements Automobiles, réalise la réception et le stockage des produits

- Prépare les commandes
- Assure leur expédition

Pour ce, il doit apprendre à connaître les produits automobiles au niveau de leur représentation graphique et au niveau de leur fonctionnement en tant que dispositifs.

- Accueille les clients, les conseille et conclut la vente
- Assure la mise en rayon des produits en "Boutique" et en "libre-service".

Sous la conduite d'un responsable magasinier, il occupera des emplois d'aide magasinier, de vendeur magasinier et de préparateur vendeur.

Dans quelles entreprises ?

Dans des entreprises de commercialisation des pièces de rechange et d'équipements automobiles pour véhicules légers et utilitaires légers :

- Concessions, filiales ou succursales des constructeurs automobiles
- Équipementiers
- Distributeurs spécialisés
- Centre autos ...

Le vendeur magasinier devra bien évidemment s'adapter en permanence à l'évolution technologique et technique des véhicules ainsi qu'à l'évolution constante des outils de communication, de gestion (Maîtrise de l'outil informatique, connaissance des logiciels professionnels et d'Internet etc.).

Dans le cadre de sa profession, il recevra un enseignement concernant la conduite des chariots automoteurs à conducteur porté et subira, dans le cadre de son CAP, les épreuves du Certificat d'Aptitude à la Conduite des Engins en Sécurité (C.A.C.E.S.)

ORGANISATION DE LA FORMATION (2 années) :

1) FORMATION EN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE :

Durée : 56 semaines :

- 1ère année : 28 semaines
- 2ème année : 28 semaines

Enseignements Généraux	Durées
Français - Histoire Géographie – ECJS	4,5 h
Mathématiques – Sciences Physiques	3 h
Langue Vivante (Anglais ou Allemand)	2 h
Éducation Physique	2,5 h
Arts Appliqués	1,5 h

Enseignements Professionnels	Durées
Vente	2 h
Économie - Gestion - Droit	5 h
Pratique professionnelle	8 h
Prévention Santé Environnement	1 h

2) FORMATION EN ENTREPRISE :

Durée : 16 semaines

- 1ère année : 8 semaines
- Terminale : 8 semaines

Les élèves reçoivent, lors de ces "PFMP", des compléments de formation professionnelle et mettent en application les compétences acquises au lycée professionnel.

Ces périodes sont évaluées et comptent pour l'obtention du diplôme.

POURSUITES D'ÉTUDES :

- BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL LOGISTIQUE.
- BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL EXPLOITATION DES TRANSPORTS
- BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL COMMERCE